

DOSSIER DE PRESSE



SOMMAIRE

1

Le SCoT, un document de planification stratégique

2

Une Fédération Nationale pour les SCoT

3

Le SCoTAM : un territoire, un projet, une structure pluridisciplinaire

4

Un Plan Paysages primé nationalement

5

Le SCoTAM présenté au Conseil de l'Europe

1

LE SCOT, UN DOCUMENT DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

LE SCOT, UN DOCUMENT DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un outil de planification à l'échelle de plusieurs intercommunalités. Il définit, pour un territoire, les orientations d'aménagement et d'urbanisme pour les 20 ans à venir et prépare ainsi les conditions de vie de demain. Le SCoT c'est :



Un cadre de référence et de cohérence pour l'ensemble des politiques publiques d'urbanisme, d'habitat, de transports et déplacements, de développement économique, d'implantation commerciale, d'environnement et d'organisation de l'espace



Un projet stratégique qui prend en compte les préoccupations environnementales et les enjeux d'adaptation au changement climatique



Des objectifs et des orientations qui se déclinent dans les documents d'urbanisme locaux (PLUi, cartes communales), les Programmes locaux de l'Habitat, les Plans de Déplacements Urbains et toute autre politique publique menée par les intercommunalités du territoire concerné



Un dossier qui présente un diagnostic du territoire, un projet et des orientations pour mettre en œuvre le projet

Le SCoTAM, un document évolutif :

- Approbation du 1^{er} SCoTAM
>> 20 novembre 2014
- Approbation de la 1^{ère} révision
>> 1^{er} juin 2021
- Approbation de la 1^{ère} modification
>> 7 décembre 2023



 [Voir la vidéo](#)

Vidéo de présentation du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCoTAM) diffusée à l'occasion des manifestations publiques de la révision du SCoTAM.

Depuis, deux communes ont fusionné.

En 2026, le SCoTAM couvre 224 communes.

(vidéo disponible sur la chaine YouTube du SCoTAM)

2

UNE FÉDÉRATION NATIONALE POUR LES SCOT

UNE FÉDÉRATION NATIONALE POUR LES SCOT

Créée en juin 2010, la Fédération Nationale des SCoT est :



un lieu d'échange et de formation pour les élus et les techniciens



un centre de ressources et de réseaux pour accompagner le travail d'élaboration et de mise en œuvre des SCoT



un interlocuteur porte-parole des SCoT auprès de l'État et des partenaires concernés



un lieu de réflexion, de prospective et de proposition dans l'évolution des préoccupations et des réglementations de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

363 ADHÉRENTS

81% DES STRUCTURES DE SCOT ADHÉRENTES



UNE FÉDÉRATION NATIONALE POUR LES SCOT

Les prochaines Rencontres Nationales des SCoT se dérouleront à Angers, les 4 > 5 > 6 novembre 2026. Sous le thème :

Nouveau mandat, premier défi : Prendre le relais de la stratégie territoriale

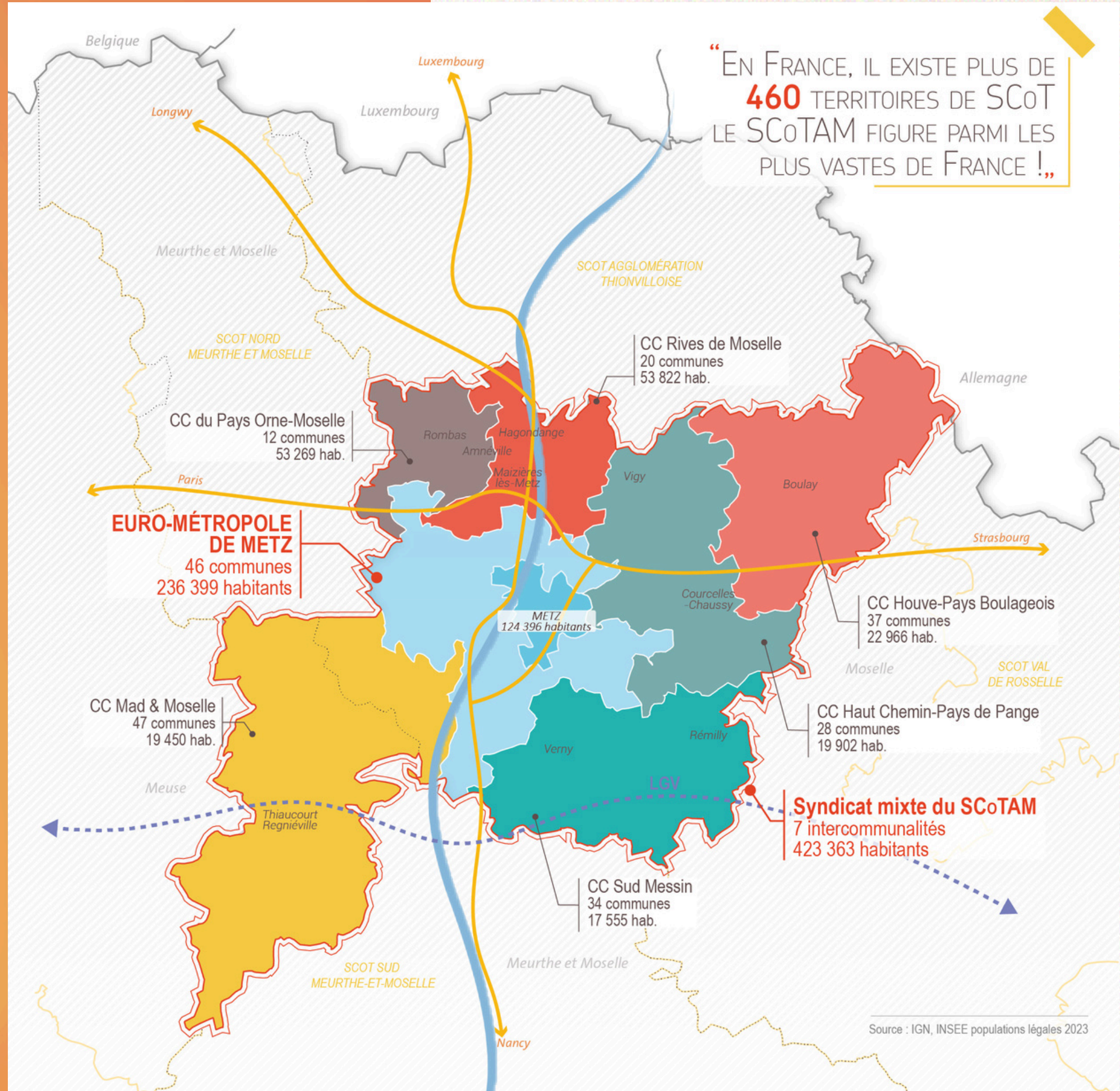


Des SCoT, des structures porteuses et une Fédération nationale à cultiver sur des temps longs

3

LE SCOTAM : UN TERRITOIRE, UN PROJET, UNE STRUCTURE PLURIDISCIPLINAIRE

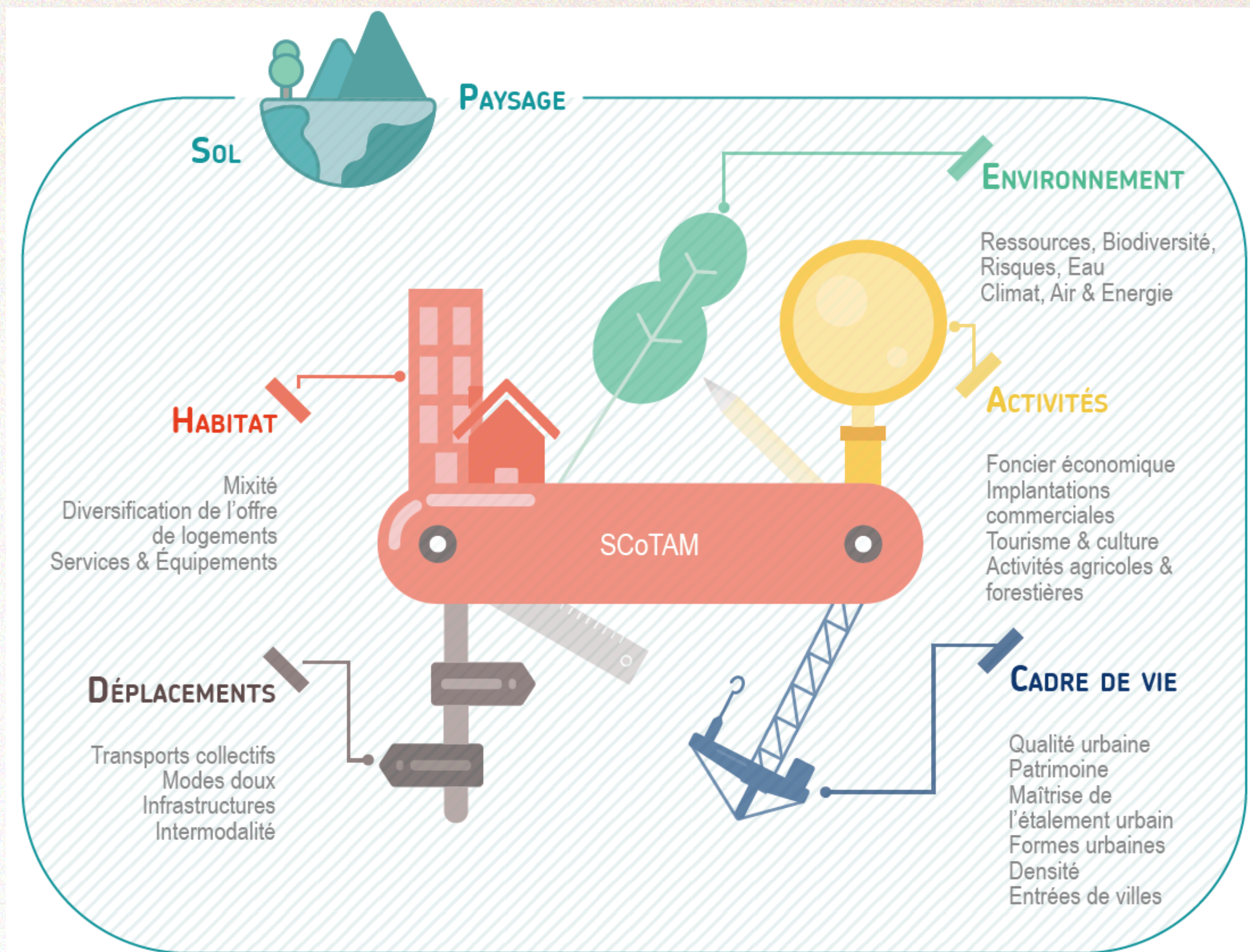
LE SCOTAM, UN TERRITOIRE



- ✓ **224** communes
- ✓ **423 363** habitants
- ✓ **7** intercommunalités
- ✓ **1 762 km²** sur **2 départements** (Moselle et Meurthe-et-Moselle), au carrefour de voies de communication, dans un espace transfrontalier
- ✓ **Une métropole et 6 communautés de communes** offrant des spécialités et des complémentarités territoriales
- ✓ **Un territoire dynamique** (170 560 emplois, grandes entreprises, équipements métropolitains, université et grandes écoles) arrimé au sillon lorrain
- ✓ **Une richesse paysagère** offrant une diversité d'ambiance (urbaines, villageoise, industrielles, agricoles, commerciales) à tous

LE SCOTAM, UN PROJET

Il définit les grandes orientations pour aménager et développer le territoire à long terme, tout en préservant les équilibres naturels



**LES GRANDES PERSPECTIVES QUANTITATIVES DU PROJET DE SCOTAM
PÉRIODE 2015 - 2032**

-50%

**DE CONSOMMATION
FONCIÈRE AU MINIMUM**

+22 000

**HABITANTS (SOIT 426 200
HABITANTS EN 2032)**

+32 460

LOGEMENTS

+20 000

EMPLOIS

LE SCOTAM, UNE STRUCTURE PLURIDISCIPLINAIRE

Le SCoT est élaboré par une structure publique : le Syndicat mixte du SCoTAM. Ce dernier suit également la déclinaison des orientations du SCoT et accompagne les collectivités et leurs partenaires dans l'aménagement de leur territoire.

Les élus et les techniciens du Syndicat mixte sont chargés d'administrer l'établissement et de mener diverses activités réglementaires. En complément, ils organisent de nombreuses animations pédagogiques.



LE SCOTAM, UNE STRUCTURE PLURIDISCIPLINAIRE

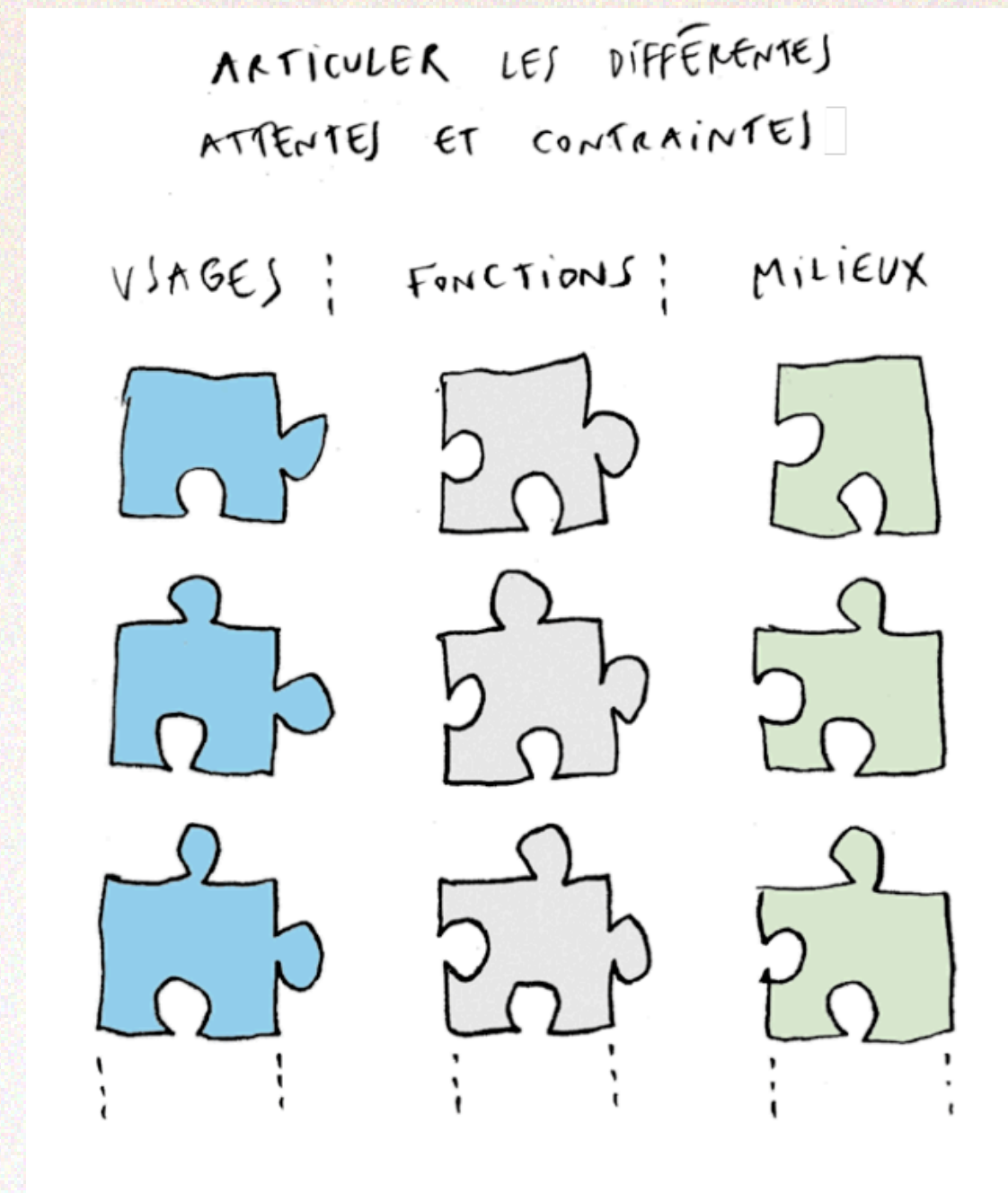
Le Syndicat mixte du SCoTAM s'attache à la cohérence d'ensemble, aux réalités territoriales et à l'adaptation aux enjeux d'avenir.

Des compétences duales :

- rigueur et souplesse
- expertise et polyvalence
- sens politique et approche technique

Pour atteindre des objectifs complexes :

- faire converger les enjeux et les points de vue
- conjuguer les temps courts et les temps longs
- appréhender les différentes échelles spatiales
- expliciter les nuances et complexités
- trouver les points d'équilibre, autour d'une quinzaine de politiques publiques



4

UN PLAN PAYSAGES PRIMÉ NATIONALEMENT

UN PLAN PAYSAGES PRIMÉ NATIONALEMENT

- A l'échelle d'un vaste territoire hétérogène
- Structuré autour d'**1** ambition, **3** enjeux phares, **10** thèmes d'actions
- Une méthode expérimentale avec un tandem prêt à innover
- Révélant la valeur de paysages dits « modestes »
- Des temps de formation élus, agents, partenaires

En complément du SCoT, le Syndicat mixte a élaboré un Plan Paysages qui depuis n'a cessé d'être en action



UN PLAN PAYSAGES PRIMÉ NATIONALEMENT

- Des livrables pédagogiques écrits et animés
- Des résultats en matière d'actions réglementaires
- De nombreux événements de sensibilisation à la culture paysagère
- Des transformations concrètes de lieux
- Une paysagiste recrutée au sein de la structure
- Un riche programme d'actions inscrit dans le temps



[Voir la vidéo](#)

Vidéo de présentation des actions engagées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Paysages du SCoTAM
Période : 2020 à 2023

vidéo disponible sur la chaîne YouTube du SCoTAM





UN PLAN PAYSAGES PRIMÉ NATIONALEMENT

Le Ministère de la Transition Écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques a décerné le **Grand Prix National du Paysage 2024** au **Plan Paysages du SCoTAM** co-construit avec l'agence de paysage **OMNIBUS**.

Pour la première fois, **un SCoT, un territoire en Grand Est, une démarche de planification, un binôme maîtrise d'ouvrage/maîtrise d'œuvre** est récompensé par ce prix.

 [Voir la vidéo](#)

Extrait du film de présentation
du Grand Prix National du Paysage 2024

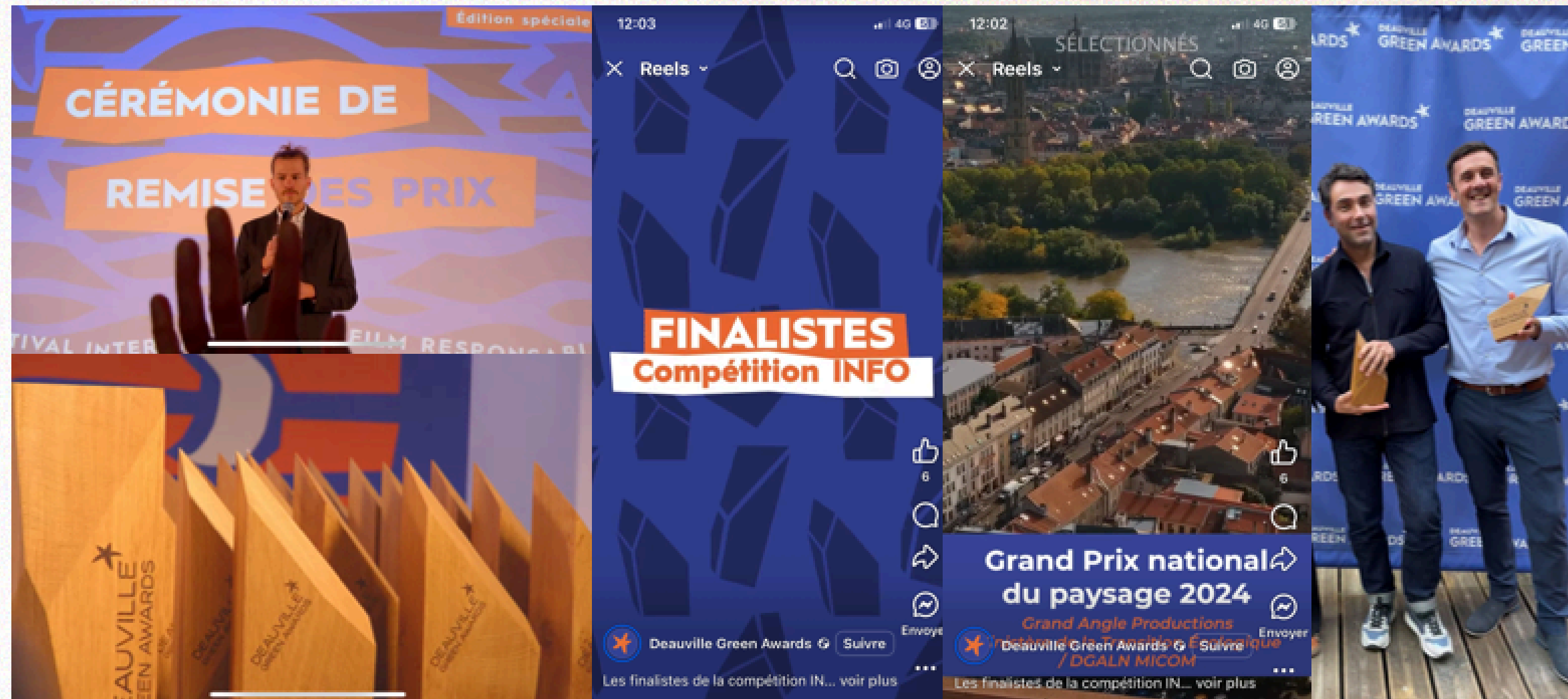
Retrouvez le film dans son intégralité
sur la chaîne YouTube du SCoTAM



UN PLAN PAYSAGES PRIMÉ NATIONALEMENT

Le film de présentation du Grand Prix National du Paysage s'est vu attribuer le **Trophée Or des Deauville Green Awards** dans la catégorie "Habitats, territoires et cadre de vie".

Le film a été réalisé par l'équipe **Grand Angle Production** et la réalisatrice **Laure BESSI** à la demande du Ministère de la Transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques



LE SCOTAM PRÉSENTÉ AU CONSEIL DE L'EUROPE

En 2026, la démarche paysagère d'urbanisme du SCoTAM est portée par la France devant le Conseil de l'Europe.

Le Plan
Paysages du
SCoTAM
représentera
la **France**
parmi **41 États**
membres



Le SCoT a semé, sème et sèmera des graines qui se récoltent à court, moyen et long terme.

Il mène un travail progressif, de longue haleine, souvent méconnu mais qui s'enrichit, se diffuse et se concrétise pas à pas au service du cadre de vie des petits et des grands.

CONTACTEZ-NOUS

SYNDICAT MIXTE DU SCOTAM

contact@scotam.fr

48 Place Mazelle, 57000 Metz

03 72 60 61 32

www.scotam.fr





Syndicat mixte du
SCOTAM